Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 136 (2010)

Heft: 05/06: Protections

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Participer à une information de qualité



La récente actualité nous l'a brutalement rappelé: nous restons impuissants devant les catastrophes naturelles, incapables parfois ne serait-ce que de limiter l'ampleur de leur impact. Il peut aussi arriver que les mesures préconisées pour se protéger d'un danger naturel s'avèrent contreproductives en cas de défaillance de leur fonction première, à l'instar de digues qui, une fois submergées, empêcheraient l'évacuation spontanée de l'eau ayant envahi la zone qu'elles devaient protéger. De plus, même si la relation entre richesse d'un pays et coût en vies humaines d'une catastrophe n'est plus à démontrer, nous demeurons néanmoins tous des victimes potentielles. Une universalité face aux dangers naturels connue depuis longtemps, puisque présente dans la plupart des religions, le plus souvent sous la forme d'un déluge qui emporte indifféremment constructions et

êtres vivants, nous rappelant la fragilité de notre éphémère condition humaine.

Etre de toute éternité victimes de catastrophes ne nous dispense pas de chercher à nous en prémunir. Un domaine dans lequel nos professions ont un rôle décisif à jouer en élaborant des solutions techniques, mais aussi, aujourd'hui plus que jamais, en participant activement à l'information des masses. En effet, la médiatisation de notre société se traduit par une attitude « agressive » des médias qui favorisent systématiquement le spectaculaire et le scandaleux au détriment d'une information rationnelle et objective. Une carence dont nous sommes en partie responsables par le manque de soin que nous – tout particulièrement les ingénieurs – accordons à expliciter et vulgariser notre travail, à illustrer les mesures qui peuvent être prises et à mettre en exergue leurs limites en terme d'efficacité ou encore à souligner les conséquences du non-respect de certaines dispositions légales.

Déjà utilisée avec succès dans le domaine de la protection des risques pour la 3e correction du Rhône¹, une démarche participative telle qu'appliquée à Delémont (voir article p. 13) constitue à coup sûr une belle opportunité d'accroître la compréhension par le grand public des possibilités techniques existantes. Ce besoin d'une information de qualité est tout aussi présent dans la problématique des émanations naturelles de radon (voir article p. 22). Notre hypersensibilité à l'égard de la radioactivité ayant progressivement occulté le fait qu'il s'agit d'abord d'un phénomène naturel auquel l'homme est exposé depuis longtemps, il est intéressant et nécessaire de savoir qu'il est possible de détecter et définir des zones à risque à partir de données géologiques.

Deux exemples parmi d'autres qui illustrent notre responsabilité en matière d'information. Une responsabilité que nos professions se doivent aujourd'hui plus que jamais d'assumer.

Jacques Perret

TRACÉS nº 05/06 · 24 mars 2010 p. 5

¹ voir TRACES nº 06 du 9 avril 2008